

Mappa frontiera

STEVENSON :

R

JEAN-MARC BESSE
MILENA CHARBIT
GUILLAUME MONSAINGEON
PHILIPPE REKACEWICZ

PARENTHÈSES

E

Robert Louis Stevenson

Croisière à l'intérieur des terres

« En partie à cause de la terreur que nous inspiraient nos bons amis les Royaux nautiques, en partie parce qu'il n'y avait pas moins de cinquante-cinq écluses entre Bruxelles et Charleroi, nous conclûmes qu'il fallait passer la frontière en train, avec nos bateaux et tout notre fourniment. Cinquante-cinq écluses en un jour, cela revenait presque à se traîner à pied sur toute la distance, avec les canots sur le dos, au grand étonnement des arbres qui bordent le canal, et sous les honnêtes moqueries de tous les enfants bien pensants.

Franchir une frontière, même en train, est un vrai problème pour l'Aréthuse. D'une certaine façon, c'est un homme repéré par l'œil officiel. Où qu'il voyage, les douaniers s'unissent et se rassemblent. On signe des traités solennels ; de la Chine au Pérou, les ministres des Affaires étrangères, les ambassadeurs et les consuls siègent en grande pompe, et le drapeau de l'Union Jack flotte à tous les vents du ciel. Sous cette protection, les clergymen replets,

← ← Jean Villaret, Guillaume-Nicolas Delahaye, *Cartes géométriques du cours du Guyer pour servir à la nouvelle limitation des États de France et de Savoie*, 1760, 43×64,50 cm, détail.

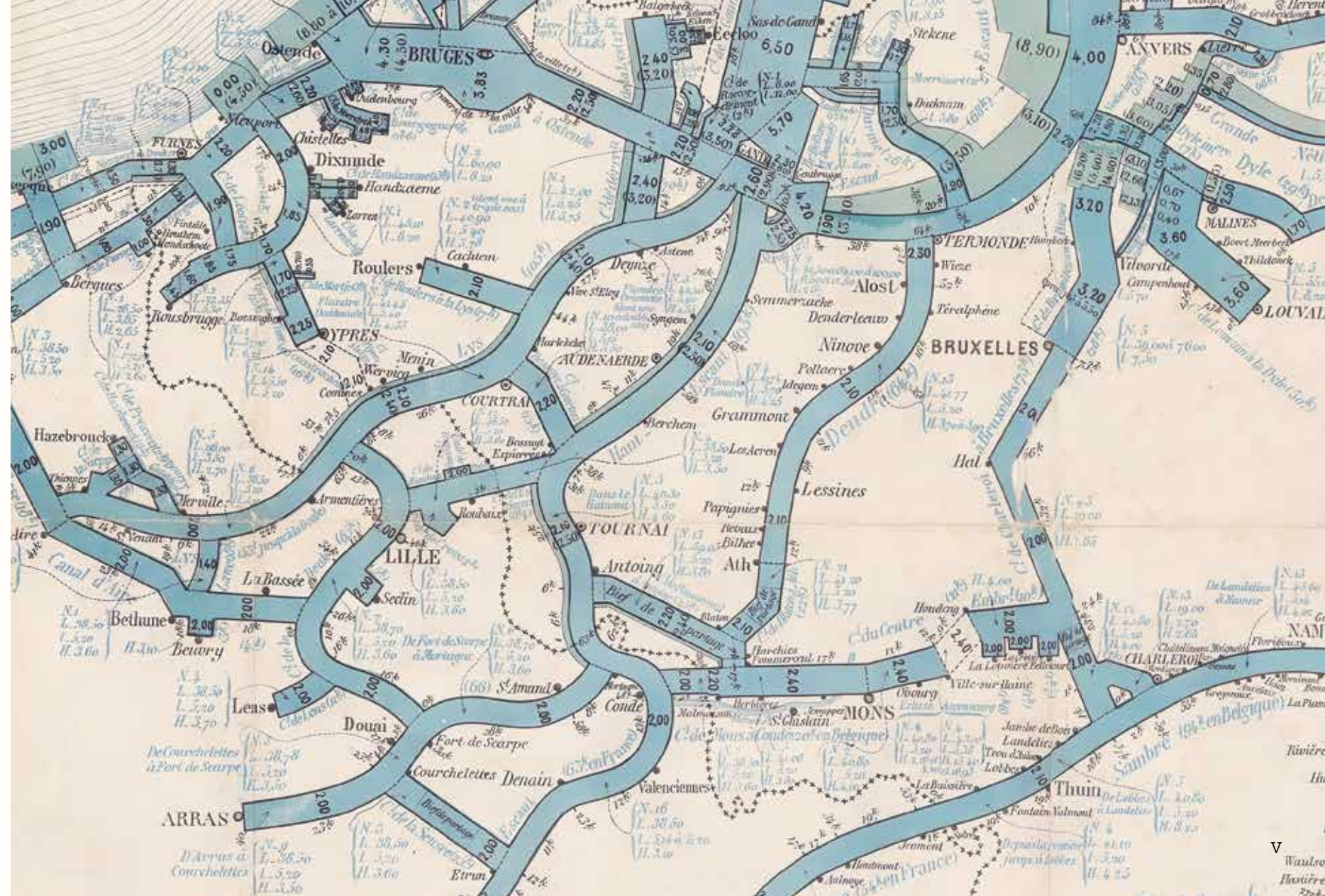
maîtresses d'école, messieurs en costume de tweed gris et autres touristes britanniques en tous genres, leur guide Murray à la main, déferlent sans obstacle sur les chemins de fer du continent, mais la mince personne de l'Aréthuse est retenue dans les rets, tandis que ces gros poissons continuent allègrement leur chemin.

S'il voyage sans passeport, on le jette sans autre forme de procès dans un cachot pestilentiel ; si ses papiers sont en ordre, on tolère qu'il poursuive sa route, mais pas avant de l'avoir humilié par une incrédulité générale. Il est sujet britannique de naissance, mais n'a jamais réussi à persuader le moindre fonctionnaire de sa nationalité. Il se flatte d'être indifféremment honnête mais on le prend rarement pour autre chose qu'un espion, rien de mieux, et il n'est pas de mode de vie absurde et peu recommandable qui ne lui ait été attribué dans l'emportement de la méfiance officielle ou populaire. »

Robert Louis Stevenson, *Croisière à l'intérieur des terres*, traduit de l'anglais par Laurent Bury, in *Œuvres*, I, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001, p. 18-19.

Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, Direction des travaux hydrauliques, *Carte indiquant les dimensions des écluses et les mouillages des voies navigables de la Belgique et des pays limitrophes en 1898*, Bruxelles, 1898, 55×67 cm, 1:800 000, détail. →

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans.



La ligne et le territoire

« La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale; »
Georg Simmel

Pour la plupart d'entre nous, les frontières sont spontanément représentées par des lignes mentales, matérielles ou graphiques. Il n'en a pas toujours été ainsi, et cette vision linéaire s'avère fort réductrice. Dans l'Antiquité, la frontière ne renvoie pas à une ligne stricte mais à une limite symbolique et rurale : les Romains désignent par *finis* ces bornes qui marquent la fin d'un territoire connu, tout comme les « marches » en Espagne désignent ces zones périphériques et instables, en tension entre empires et royaumes. Le terme « frontière », quant à lui, n'émerge qu'au XIII^e siècle dans le lexique français, dérivé de « front », pour désigner d'abord une ligne mouvante de confrontation militaire. La notion de *frontier*, développée à la fin du XIX^e siècle par l'historien américain Frederick Jackson Turner (1893), désigne la ligne d'avancée de la conquête de l'Ouest américain. Traduite parfois par « front pionnier », cette figure synthétise un imaginaire de l'expansion territoriale, où la frontière devient moteur de développement et d'identité nationale. Elle ne renvoie pas tant à une séparation qu'à un espace dynamique de tension, de contact, de transformation. C'est à partir du XVI^e siècle, avec l'émergence de l'État

moderne, que la frontière prend progressivement la forme d'une limite territoriale fixe, inscrite dans des traités, cartographiée, surveillée. Cette évolution se poursuit jusqu'au XIX^e siècle, période au cours de laquelle le monde passe de logiques de confins et de zones d'incertitude à un ordre spatial fondé sur des tracés linéaires, exclusifs et continus. La frontière cesse alors d'être un espace en soi pour devenir un outil de contrôle et de souveraineté.

Le terme de frontière (*border* en anglais) désigne aujourd'hui la limite internationale séparant deux États, mais il recouvre une multiplicité d'interprétations spatiales.

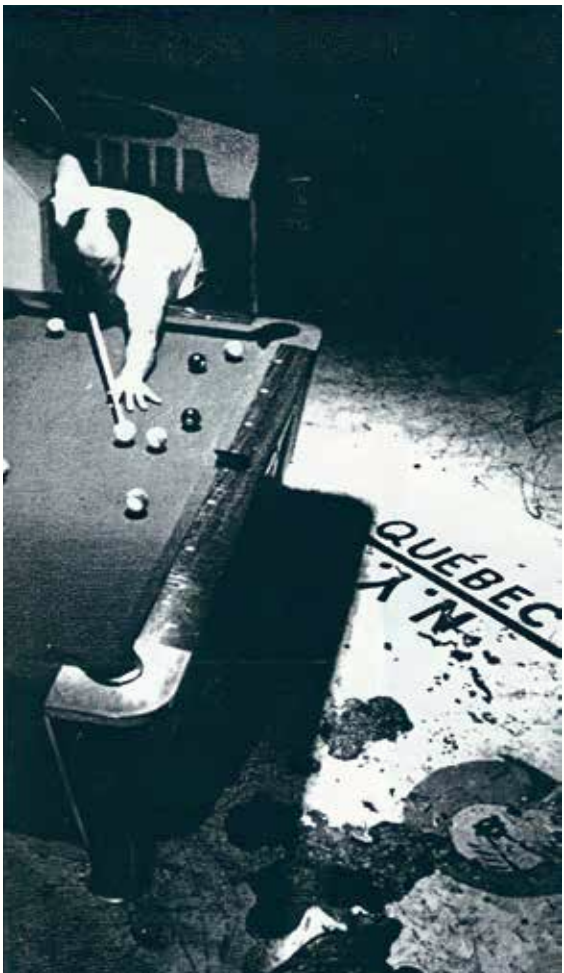
La notion de « frontière historique » renvoie à l'idée d'une légitimité fondée sur un tracé antérieur, souvent mobilisée au XIX^e et au XX^e siècle dans le cadre de revendications nationalistes. Elle consiste à faire valoir l'existence d'un découpage ancien du territoire afin de justifier une appartenance ou une souveraineté.

Les prétendues « frontières naturelles », quant à elles, entendent s'appuyer sur des données topographiques ou hydrographiques considérées comme « évidentes », montagnes, fleuves, VII

Plan Showing the Frontier between Zambia and Zimbabwe as Proposed by Mr Bartissol on the 28th February 1891, and the Actual Boundary Line as of August 20th, 1891, carte manuscrite, plume et encre sur toile de coton, 46 x 59 cm.

Cambridge University Library.





Fort Covington New York / Dundee Québec.

La taxe scolaire et les impôts fonciers sont versés aux deux municipalités (les boissons en territoire québécois, les cigarettes du côté new-yorkais).

Photographie Michel Lambeth / Office national du film, Canada.

cours d'eau, pour délimiter l'espace. Or, il s'agit moins d'une donnée naturelle que d'une convention politique. La « frontière naturelle » n'est ni le produit d'une puissance divine ni celui d'un déterminisme géographique, mais le résultat d'une décision stratégique des princes et, plus précisément, de leurs conseillers militaires. La nature est ici instrumentalisée par les pouvoirs en place pour légitimer un tracé, alors même qu'une autre montagne ou un autre fleuve auraient pu tout aussi bien servir de support à la délimitation. Pour bien des établissements humains, le bassin versant d'un fleuve constitue une unité de vie : c'est une conception très occidentale de considérer un cours d'eau d'abord comme une séparation. Il en va de même pour nombre de modes de vie en montagne : les sommets, les pentes et les lignes de crête ont longtemps rassemblé plus qu'ils ne divisaient, comme le soulignait Élisée Reclus en 1905 :

« Que l'on prenne pour exemple de séparation politique une frontière dite naturelle, comme celle des Alpes entre la France et l'Italie, et l'on reconnaîtra que l'escarpement des pentes, la hauteur des cols, l'abondance des neiges, la fatigue des escalades sont peu de chose en fait de limites, en comparaison des cordons de douanes et de postes militaires. Autrefois les montagnards communiquaient librement de versant à versant pendant une grande moitié de l'année ; n'ayant aucune raison de se haïr, ils s'entraidaient de montagne à montagne et, suivant les saisons, menaient leurs troupeaux sur les alpages les plus favorisés. Telle commune, dont les frontières n'étaient point indiquées par des bornes, s'était établie sur le dos d'une crête afin d'avoir des champs sur une pente aussi bien que des prairies et des bois sur la pente opposée. [...] Maintenant "l'ordre règne"

sur ces hauteurs et des autorités jalouses veillent à ce que les voisins ne se visitent point mutuellement sans paperasses ou sans interrogatoires¹. »

Plusieurs exemples illustrent cette artificialité. Celui du déplacement de la frontière franco-espagnole autour de la forteresse de Salses, initialement construite pour défendre une frontière située sur le massif des Corbières, avant que celle-ci ne soit déplacée vers les Pyrénées. Ou encore celui de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. À l'époque, lorsque le Mexique était encore colonie hispanique, les Espagnols considéraient la Sabine, cours d'eau marquant aujourd'hui la limite Est du Texas, comme frontière, tandis que les Américains revendiquaient le Rio Grande. Ce fleuve, présenté comme un repère « naturel », n'était en réalité qu'un choix parmi d'autres possibles permettant le gain d'un immense territoire circonscrit par ces deux fleuves. Toute délimitation qui participe à un processus de territorialisation produit des discontinuités spatiales et sociales pouvant prendre des formes diverses.

UNE CONSTRUCTION SOCIALE

Il convient de comprendre la frontière avant tout comme une construction sociale et politique, le produit des sociétés humaines et non une donnée « naturelle ». Elle ne préexiste pas aux rapports de pouvoir, aux dynamiques culturelles ou aux choix stratégiques qui l'instituent. Autrement dit, la frontière n'est pas simplement une ligne de séparation inscrite dans l'espace, mais un dispositif produit et reproduit par des acteurs humains, porteur d'enjeux symboliques, politiques et économiques. Si la frontière se manifeste matériellement par des tracés, des infrastructures ou des dispositifs de contrôle,



Philippe Rekacewicz, « Esquisse préparatoire de la carte de la DMZ », 2013, encre et crayon de couleur, 15 × 15 cm.

Tout au long de la « frontière » entre les deux Corées, les systèmes complexes de protection électronique et les hauts grillages et barbelés ne sont pas installés uniquement sur la ligne de démarcation, mais souvent jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de part et d'autre, en particulier le long des cours d'eau.

Collection particulière.

¹ Élisée Reclus, *L'Homme et la Terre*, 1907, V, 1.

sa signification dépasse largement la simple démarcation territoriale : elle organise les relations entre les groupes, établit des différences, hiérarchise les appartenances et matérialise l'exercice de la souveraineté. La frontière est donc davantage une « production sociale de l'espace », pour reprendre la formule d'Henri Lefebvre, qu'un fait naturel hérité de la géographie.

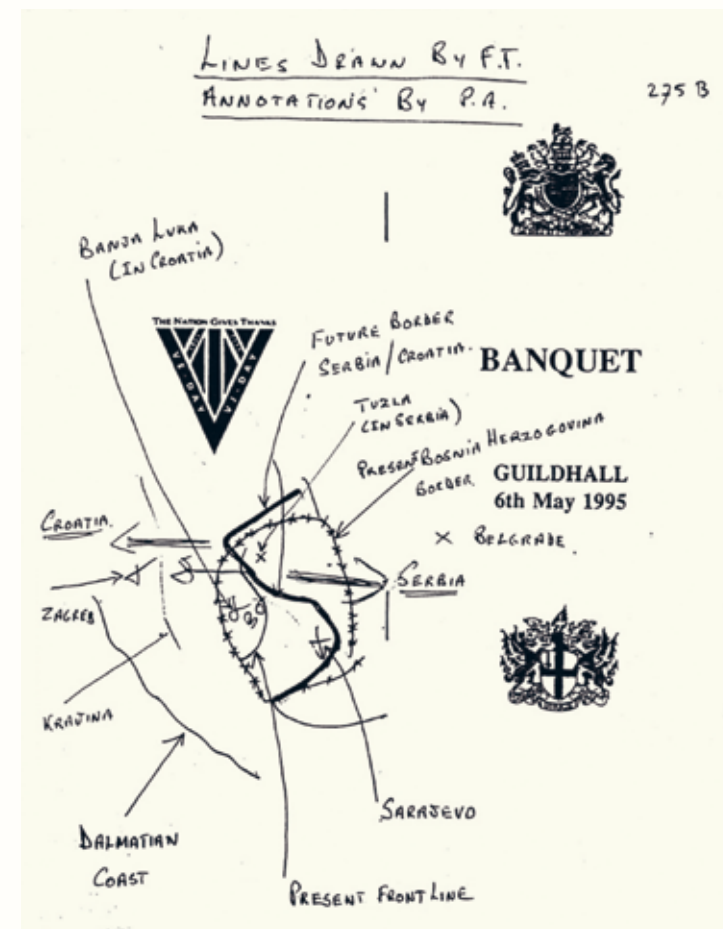
Le cas de la Zone séparant Corée du Nord et Corée du Sud est à cet égard exemplaire. Instaurée en 1953 à la fin de la guerre qui conduisit à la scission du pays, la ligne de démarcation militaire (en anglais MDL) suit le tracé de la ligne de cessez-le-feu ; elle devait être temporaire, mais sert de facto de limite frontalière au tracé arbitraire entre les deux États. Cette ligne est en réalité aussitôt devenue Zone démilitarisée (en anglais DMZ), gagnant en épaisseur environ quatre kilomètres de part et d'autre. Cette bande est aujourd'hui parfois décrite comme un lieu de rare biodiversité animale et végétale. En réalité, ce prétendu paradis dans lequel la nature aurait « repris ses droits » est l'une des zones les plus militarisées du monde. En outre, la Zone « démilitarisée » se prolonge elle-même en une vaste bande d'activités civiles restreinte (au Sud, la Civilian Control Line, CCL). On estime que la limite élargie entre les deux Corées accueille plus d'un million de militaires en état d'alerte permanente.

Dans d'autres cas, la frontière prend encore plus d'épaisseur, puisqu'elle est rejetée en amont, à des centaines de kilomètres du « territoire souverain » concerné. Ainsi peut-on considérer que l'Union européenne a élargi ses frontières jusqu'en Afrique subsaharienne. Les frontières des États-Unis se jouent pour leur part dès les aéroports de certains pays, fussent-ils aussi éloignés que l'Irlande, Singapour ou la Nouvelle-Zélande.

UN DISPOSITIF PERFORMATIF

Une frontière n'est pas seulement un dispositif de limitation spatiale : elle porte en elle l'idée d'un franchissement potentiel. Mais ce franchissement n'a pas la même signification ni les mêmes implications pour tous. Pour certains, la frontière peut apparaître comme un simple repère, parfois même invisible ou anodin, s'effaçant dans la banalité des circulations quotidiennes. Pour d'autres, notamment les personnes en situation de migration, elle constitue un lieu de danger, de contrôle et parfois de violence, où se joue la possibilité même de la mobilité et de la survie. La frontière est ainsi un espace différencié d'expériences : selon le statut juridique, l'origine sociale, l'appartenance nationale ou encore l'ethnie, elle sera perçue comme un passage administratif routinier ou comme un obstacle périlleux. Ce décalage souligne que la frontière ne se réduit pas à une ligne abstraite sur une carte ; elle est un dispositif performatif qui produit des effets concrets sur les corps et les trajectoires, en déterminant qui peut passer et qui doit s'arrêter. Comme l'a écrit Georges Perec, « des millions d'hommes sont morts à cause de ces lignes ». En ce sens, la frontière est à la fois limite et lieu de passage, espace de ségrégation et d'interaction, mais toujours construite socialement. Elle révèle la manière dont les sociétés hiérarchisent la mobilité et organisent des régimes différenciés de circulation.

Les frontières, avant d'être des dispositifs matériels, sont d'abord des tracés : elles relèvent d'un geste cartographique initial, précédé de négociations, puis d'une décision politique, qui se traduit ensuite par une inscription graphique et, enfin, par une mise en forme concrète dans le territoire. Cette chaîne d'actions vise à rendre visible et opératoire une rupture ou une solution de continuité, sujette à d'innombrables variations et reconfigurations. Un cas tristement célèbre est celui du schéma esquissé à la va-vite par le président croate



Franjo Tudjman, Schéma sur carte de restaurant. Réalisé par le président croate pour un journaliste lors du dîner officiel célébrant le 50^e anniversaire de la victoire sur le Japon (V-J Day) à Londres, le 6 mai 1995, ce croquis indique comment il imaginait le partage de la Bosnie-Herzégovine entre la Croatie et la Serbie. La carte a été reproduite dans l'édition du 7 août 1995 du quotidien londonien *The Sunday Times*.

Document conservé dans les archives du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

de l'époque, Franjo Tudjman, à Londres, le 6 mai 1995, sur le carton d'invitation au banquet d'État pour les célébrations de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sur ce croquis qui traduit une « vision » politique voire anthropologique, le front militaire du moment et la frontière de Bosnie-Herzégovine sont éclipsés sans état d'âme au profit d'une future frontière serbo-croate en forme de S. Cette ligne qui contient en germe la disparition de la Bosnie relève à la fois du rêve politique et de la fabrique territoriale en acte.

L'autrice chicana Gloria Anzaldúa s'est efforcée de faire émerger une pluralité de « mondes-frontières ». Dans *Borderlands/La Frontera, La nouvelle Mestiza*, elle dépeint une frontière qui n'est ni le Mexique ni les États-Unis, mais un entre-deux ou plutôt un « entre-plus », un lieu hybride, mouvant, presque chimérique. Ce monde-frontière témoigne de la capacité des frontières à générer non seulement des lignes de séparation, mais aussi des zones de création, d'invention et de recomposition identitaire et culturelle. Autant de configurations singulières où se jouent, dans l'épaisseur du trait, les relations entre pouvoir, territoire et imagination.

Dans un régime de droit occidental, on définit habituellement une frontière comme « la limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un État » ou bien comme la « ligne qui sépare les espaces de souveraineté des États ». Ces définitions, qui datent de la seconde moitié du xx^e siècle, prennent pour référence le cadre moderne dit « westphalien » car issu des traités de Westphalie (1648) instaurant les États souverains comme seules entités légitimes et reconnues par les autres puissances. Si chaque État exerce pleinement son autorité juridique, politique et administrative sur un territoire donné, alors la frontière doit être une ligne, dans la majeure partie des cas immatérielle, qui délimite l'espace à l'intérieur duquel s'exerce cette souveraineté.



Frontière à Baerle-Duc (Baarle-Hertog), province d'Anvers côté belge, et Baerle-Nassau, province du Brabant-Septentrional côté néerlandais.

Cette conception westphalienne est désormais remise en cause par le haut (dispositifs supraétatiques) comme par le bas (zones contrôlées par des rebelles, des contre-pouvoirs, des chefs de clan ou de tribu...). Fallait-il ne retenir que des frontières entre États légitimes et reconnus ? Il est des découpages administratifs qui produisent des effets sur le paysage, les comportements, la vie quotidienne des usagers sédentaires ou de passage. Qu'il s'agisse d'une « carte scolaire » et de ses effets sur le marché immobilier, d'un redécoupage des juridictions ou des régions, d'un tracé de parc naturel aux effets parfois délétères sur les populations autochtones, de nombreuses « frontières » internes sont performatives. C'est à ce titre qu'une partie d'entre elles figurent dans la sélection présentée ici.

Dans le cadre des projets coloniaux européens, ce modèle de la frontière d'État a été exporté hors d'Europe, jusqu'à s'imposer comme norme mondiale.

« Il y a eu des époques où les puissances impériales ont tenté d'occuper le monde habité, en jetant un réseau de filet [network] de connexions sur ce qui à leurs yeux, ne ressemblait pas à un tissu de pistes mais à une surface vierge. Ces connexions sont des lignes d'occupation. Elles facilitent le passage d'hommes et de matériel vers des sites de peuplement et d'exploitation et assurent l'acheminement en retour des richesses qui y sont extraites. [...] Elles sont généralement droites et régulières et lorsqu'elles se croisent, c'est en des points nodaux qui symbolisent une forme d'autorité. [...] Les lignes d'occupation relient des points, mais elles divisent également, découpant la surface occupée en plusieurs blocs de territoire. Ces lignes frontalières, plutôt construites pour contenir

le mouvement que pour le faciliter, peuvent sérieusement perturber la vie des habitants dont les chemins croisent ces dernières ². »

Le passage du plan cartographique au territoire vécu impose de considérer cette dimension intermédiaire, ce seuil plus que cette ligne, que l'on pourrait qualifier d'« épaisseur frontalière ». C'est précisément cette épaisseur qui est ici explorée, en mobilisant autant de références historiques, que contemporaines ou artistiques et architecturales. Plutôt que de considérer la frontière uniquement comme un point d'origine ou comme une condition première, ce que l'on pourrait appeler « fonction-limite », nous avons choisi de mettre en avant des cartes qui se situent en amont comme en aval de leur élaboration. Il s'agit de montrer non seulement leur genèse, le processus de leur élaboration, les différentes subjectivités engagées, mais aussi leurs effets, leurs prolongements et leurs multiples inscriptions dans le paysage, dans l'architecture, ou dans les mobilités humaines et non humaines.

Ce déplacement d'attention induit une approche plus généreuse. Un élément n'a jamais qu'un seul usage ; même si le poteau est fait pour soutenir, il a bien d'autres usages collatéraux : lui attacher un hamac, s'y adosser, ou encore, s'en servir de barre de pole dance. Autrement dit, la limite qu'incarne la frontière est une fonction parmi d'autres, et c'est ce pourquoi est introduite ici la notion de « continuum frontalier », au sens où la frontière est un phénomène abstrait et progressif qui évolue avec le temps mais qui n'a pas de forme définie sauf de manière autoritaire, et qui peut être modifiée selon une multitude de facteurs.

² Michel Foucher, *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007.

UNE CHIMÈRE TERRITORIALE

La frontière, une fois instaurée, tend à se détacher de son rôle initial de délimitation : elle devient une entité en soi, un espace intermédiaire, ni tout à fait d'un côté ni tout à fait de l'autre, mais relevant d'un entre-deux. Elle produit un territoire à part entière, habité par des formes spécifiques de vie, d'organisation spatiale, de tension et de mémoire. Ce qui fascine dans ce processus, c'est la puissance de transformation contenue dans un simple geste politique, puis graphique : tracer une ligne sur une carte, c'est inscrire un pouvoir capable de structurer, de contraindre, de reconfigurer tout ce qui se trouve en deçà et au-delà. Plus encore, ce trait agit sur le vivant, sur le paysage, qui tout en conservant leur nature propre, deviennent porteurs d'une fonction supplémentaire, celle de frontière, avec tout ce que cela implique en termes de représentation, de surveillance, de séparation et de friction.

Plusieurs travaux théoriques et projets architecturaux ont commencé à interroger cette épaisseur. Parmi eux, on peut évoquer le projet fondateur réalisé en 1972 par Rem Koolhaas, Elia Zenghelis, Madelon Vriesendorp et Zoe Zenghelis. Intitulé « Exodus, or the Voluntary Prisoners of Architecture », ce projet propose une relecture radicale de la frontière sous la forme d'un mur épais et habité, édifié dans une ville divisée en deux, d'un côté, le « bon », de l'autre, le « mauvais ». Inspiré de ce dispositif brutal qu'était le mur de Berlin, il le détourne et le réinterprète comme un espace de vie paradoxal, à la fois carcéral et libérateur. « Exodus » met en lumière la puissance symbolique et spatiale de la frontière, transformant un obstacle en architecture à part entière.

Les chercheuses en histoire des sciences Frédérique Ait-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire proposent de considérer la frontière comme une distorsion de la XIII

transformation-fabrication de la planète par la vie. Leur modèle constitue une visualisation métaphorique-métamorphique de cette torsion de l'espace par les vivants. Elles proposent ainsi d'utiliser le nœud de Moebius « qui figure un territoire sans couture, continu mais hétérogène, dont la forme, la taille et la nature se modifient constamment. Sorte de labyrinthe-monde antiatlas car il n'y a pas, au fond, des cartes, des vivants et un monde séparé, mais des mises en perspective de la même réalité³. »

Italian Limes s'est d'abord présenté comme simple installation conçue par le Studio Folder (Marco Ferrari et Elisa Pasqual) pour la Biennale d'architecture de Venise en 2014. Il s'agissait d'explorer les notions géopolitiques, économiques, juridiques et logistiques de la frontière à travers l'étude de ses transformations liées au réchauffement climatique, dans le contexte alpin, et plus particulièrement sur le glacier de Similaun. Dans les Alpes, la frontière italo-européenne ne constitue pas une ligne fixe, mais un tracé variable, historiquement redéfini par les conflits, les négociations politiques et, aujourd'hui, par les effets du changement climatique. L'abaissement progressif des glaciers et le déplacement des lignes de partage des eaux ont conduit l'Italie à renégocier, entre 2008 et 2009, ses limites avec l'Autriche et la Suisse. Ce processus a introduit dans le droit italien la notion inédite de « frontière mobile », qui remet en cause l'idée d'une délimitation stable et définitive. Depuis lors, l'usage de traceurs GPS ultraprécis permet de réajuster régulièrement le tracé frontalier, consultable en temps réel en fonction des aléas environnementaux, soulignant ainsi la nature fondamentalement instable et évolutive des frontières contemporaines.

³ Frédérique Aït-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire, *Terra Forma, Manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42, 2019, p. 100.

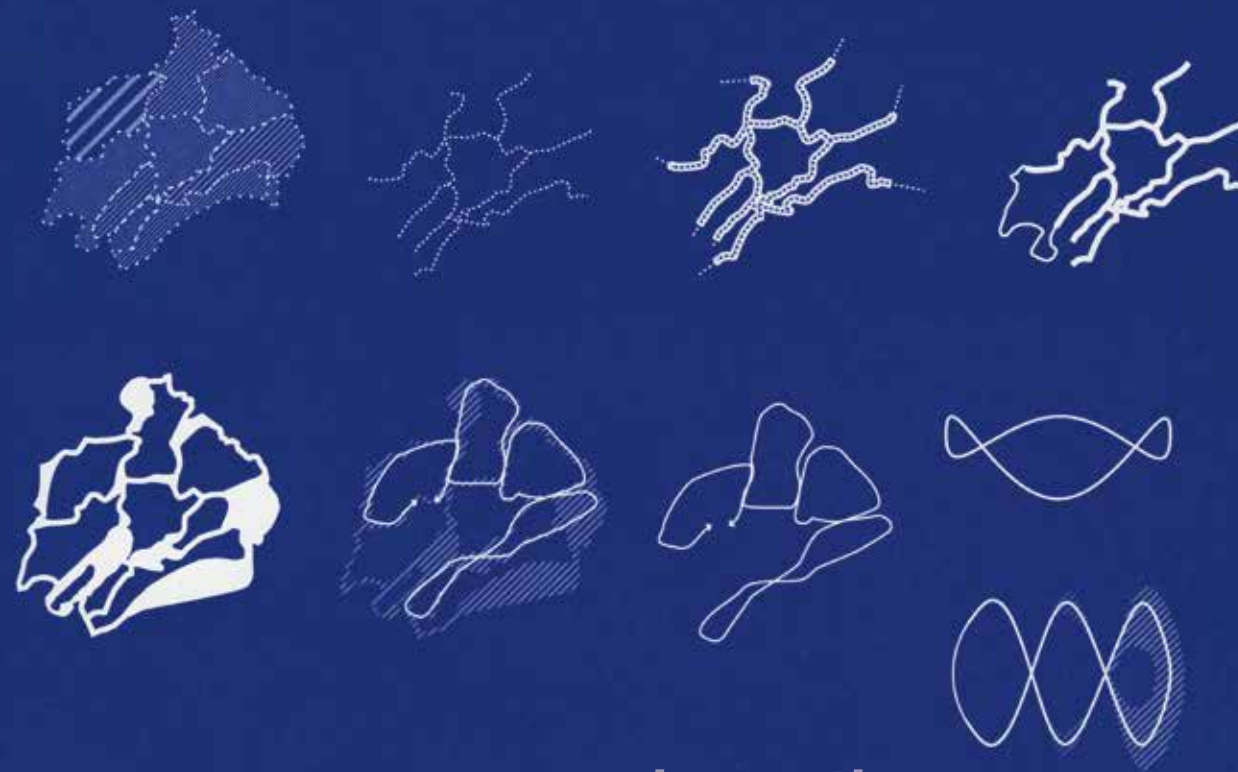
LES FRONTIÈRES VIBRANTES ET RECOMPOSÉES

Le découpage des pays, tel que nous le concevons aujourd'hui, demeure instable. Jamais on n'aura autant négocié, délimité, démarqué, caractérisé, équipé, surveillé, patrouillé : depuis 1991, plus de 26 000 km de nouvelles frontières internationales, 24 000 km délimités ou démarqués, 18 000 km de murs, clôtures et barrières métalliques ou électroniques annoncés. L'emboîtement des innombrables institutions et dispositifs européens souligne d'une autre façon le caractère mobile et réversible des alliances négociées et des appartenances (espace de Schengen, OSCE, Amu, Euromed, Union européenne, Conseil de l'Europe, Otan...).

À cette instabilité s'ajoutent les guerres qui secouent continuellement le monde, redessinant sans cesse les lignes de partage, mais aussi les stratégies d'appropriation territoriale mises en œuvre par certains dirigeants. Le simple geste de renommer un espace devient alors un acte de pouvoir et de domination : ainsi, lorsque Donald Trump propose/impose de rebaptiser le golfe du Mexique « golfe d'Amérique », il ne fait pas que modifier une appellation ; il produit un nouvel imaginaire géopolitique et affirme une vision nationaliste du territoire. Ces actes de dénomination et de réappropriation participent à rendre mouvantes non seulement les frontières mais aussi les « terres frontalières », ces zones d'entre-deux traversées par des conflits d'autorité, des revendications symboliques et des recompositions identitaires.

Les représentations cartographiques de ces objets territoriaux montrent des frontières déjà obsolètes, d'autres que certains jugeront bientôt dépassées. Elles montrent également l'incroyable inventivité graphique de leurs tracés à travers l'histoire. Discrètes ou envahissantes, précises ou approximatives,

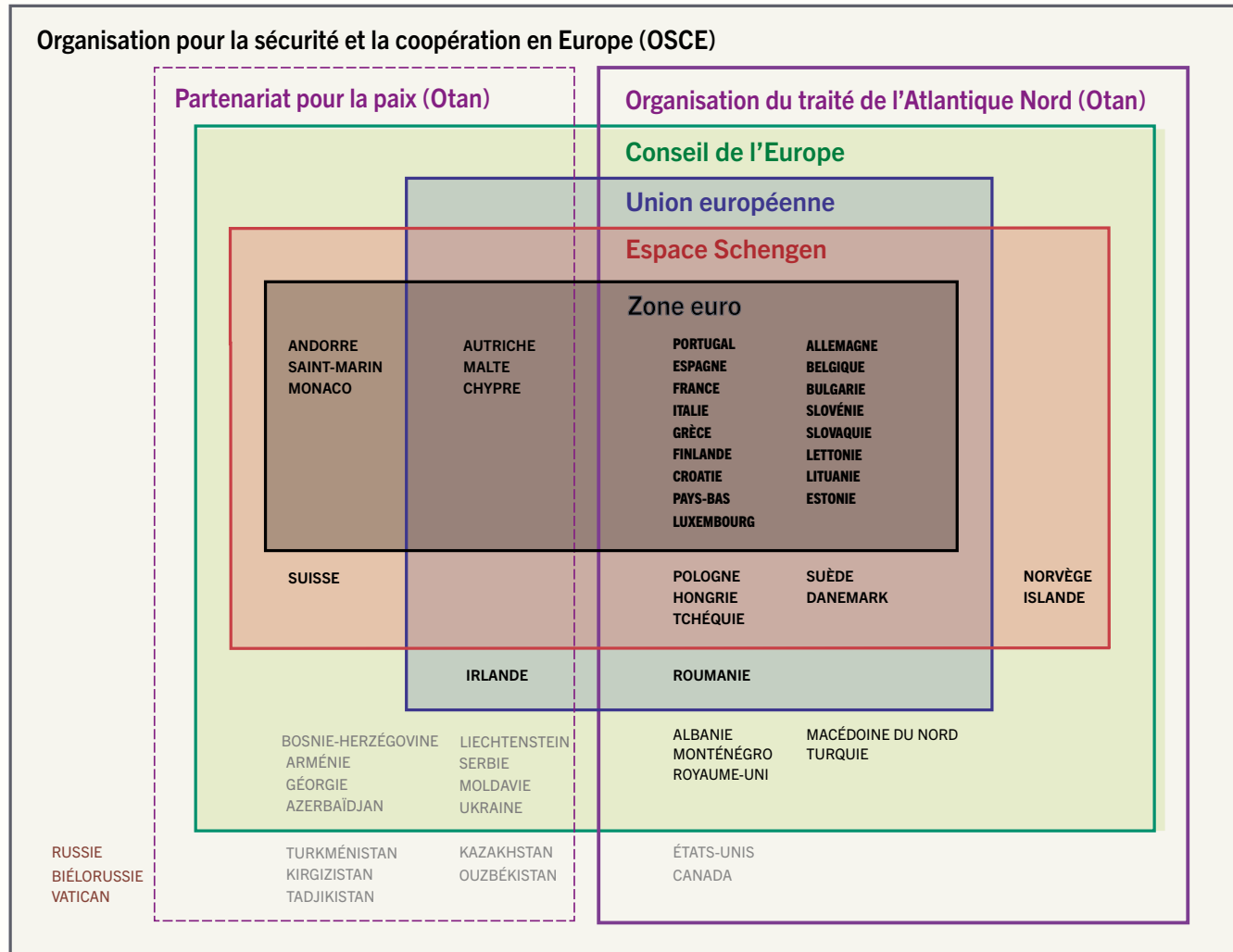
Des frontières



...au monde continu

Frédérique Aït-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire, « Transformations IV, frontières ».

Frédérique Aït-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire, *Terra Forma, Manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42, 2019, p. 116-117.



Philippe Rekacewicz, « Frontières institutionnelles enchevêtrées : un appareil institutionnel pléthorique », 2026.

Philippe Rekacewicz, Sarah Green et Marion Lecoquierre, *CrossLocations, a Cartographic Vision of the Mediterranean*, White Plains (NY), Rosebud Publishing, 2027.

codifiées ou déstabilisantes, les figurations des frontières méritent qu'on s'attarde sur leur matérialité, leur épaisseur, leurs couleurs. L'iconographie est d'ailleurs un outil privilégié pour les nations qui recourent abondamment à la rhétorique des frontières réelles ou espérées, selon qu'elles cherchent à exister ou au contraire à envahir leurs voisins. Le silence des tribunaux internationaux et des cours de justice policées est alors débordé par l'espace public. Dans la rue, sur les t-shirts ou par le biais de timbres-poste, conflits territoriaux et contentieux frontaliers s'affichent souvent pour embraser les opinions publiques.

Un choix n'est jamais neutre, comme le montrent les conséquences de chaque parti pris graphique sur les toponymes, le marquage du relief, les espaces surchargés ou évidés, les géométries rigides ou sinueuses, les métaphores visuelles de violence ou de domination... Il n'est pas interdit de s'extasier sur une forme innovante ou un dispositif astucieux : même lorsque la cartographie exprime un rapport de force, même lorsque le tracé frontalier a résulté d'une extrême violence sur le terrain, sachons reconnaître l'« épaisseur » des interventions graphiques qui sont indissociablement esthétiques, techniques et politiques.

D'une façon ou d'une autre, ces lignes, zones et espaces frontaliers sont voués à se déplacer : sous l'effet des mouvements invisibles de millions de bactéries et d'organismes vivants, des rivières qui s'assèchent, des glaciers qui se transforment, des usages humains qui se modifient d'une génération à l'autre... Les frontières ne sont pas fixes, elles vibrent, se déplacent et se recomposent. Il est temps de les regarder autrement.

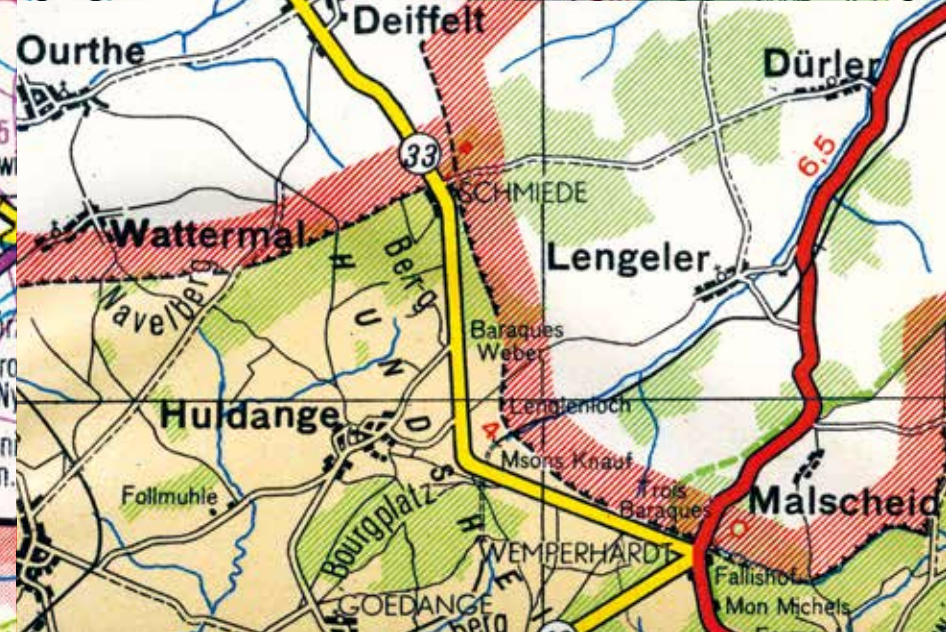
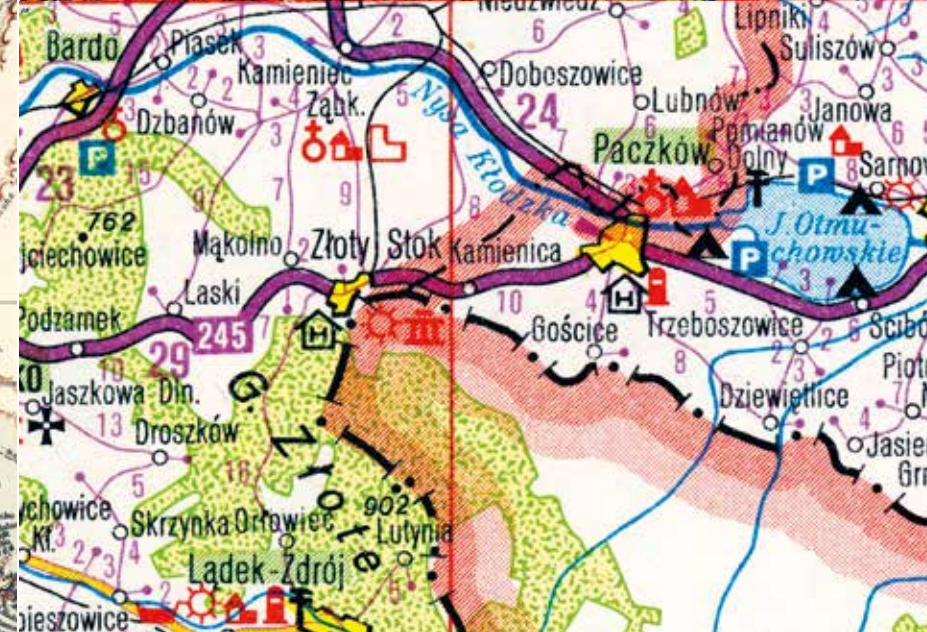
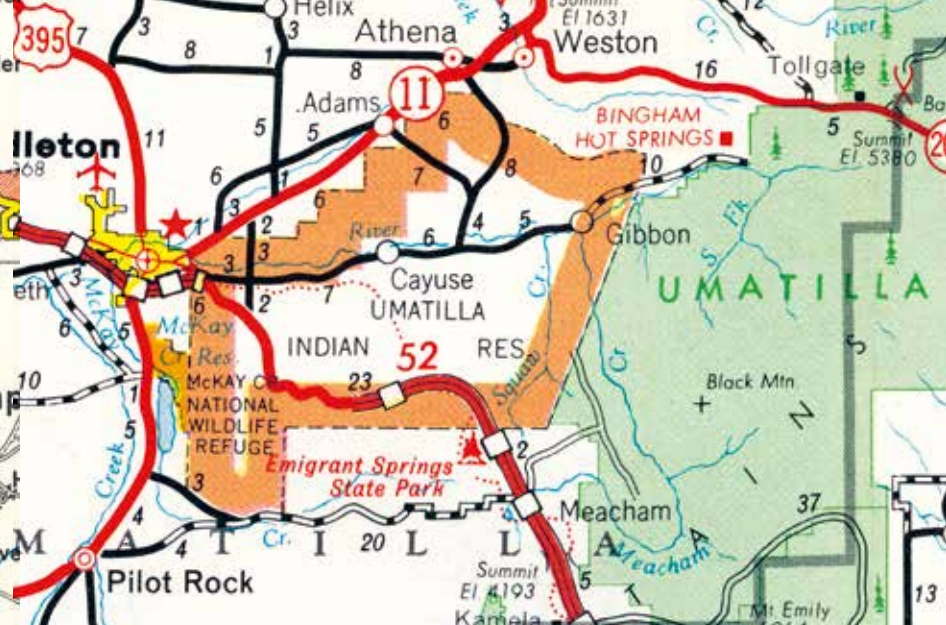
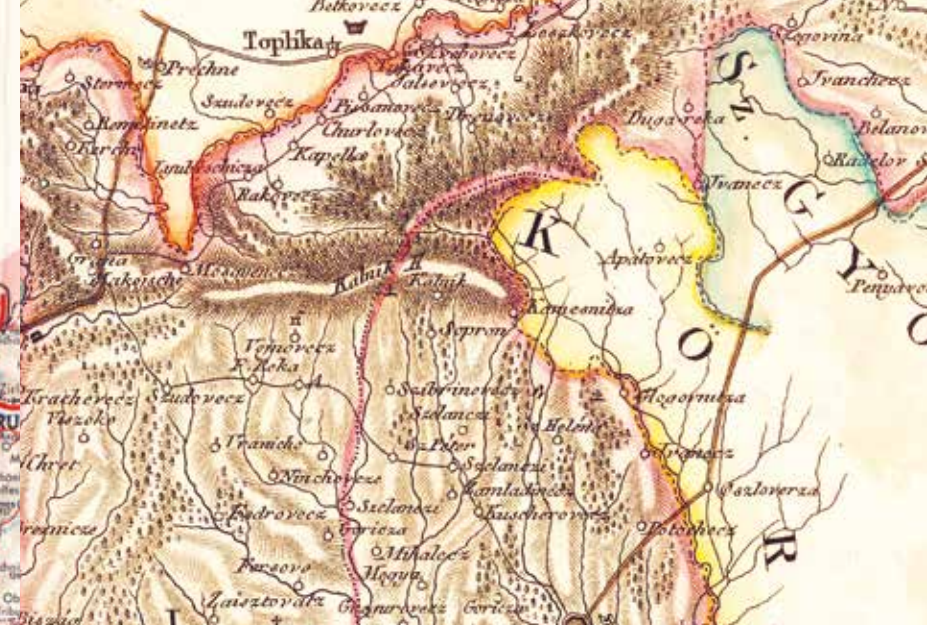
STEVENSON, MARS 2026.



Timbre du Paraguay, 1932 ; timbre de Bolivie, 1935. Dans les années 1930, Bolivie et Paraguay s'opposèrent violemment au sujet du Chaco. Chacun revendiquait la souveraineté sur cette région de 370 000 km², coincée entre le Sud de la Bolivie et le Nord-Est du Paraguay. Cette guerre se doubla d'une rivalité philatélique donnant à voir deux tracés frontaliers : la Bolivie représenta tout son territoire en y incluant au sud-est le Chaco Boliviano, tandis que le Paraguay dessina la seule région du Chaco paraguay. La dimension et la couleur de ces timbres occulteraient presque que ces affrontements firent plus de 100 000 morts.

Collection particulière.

XVII



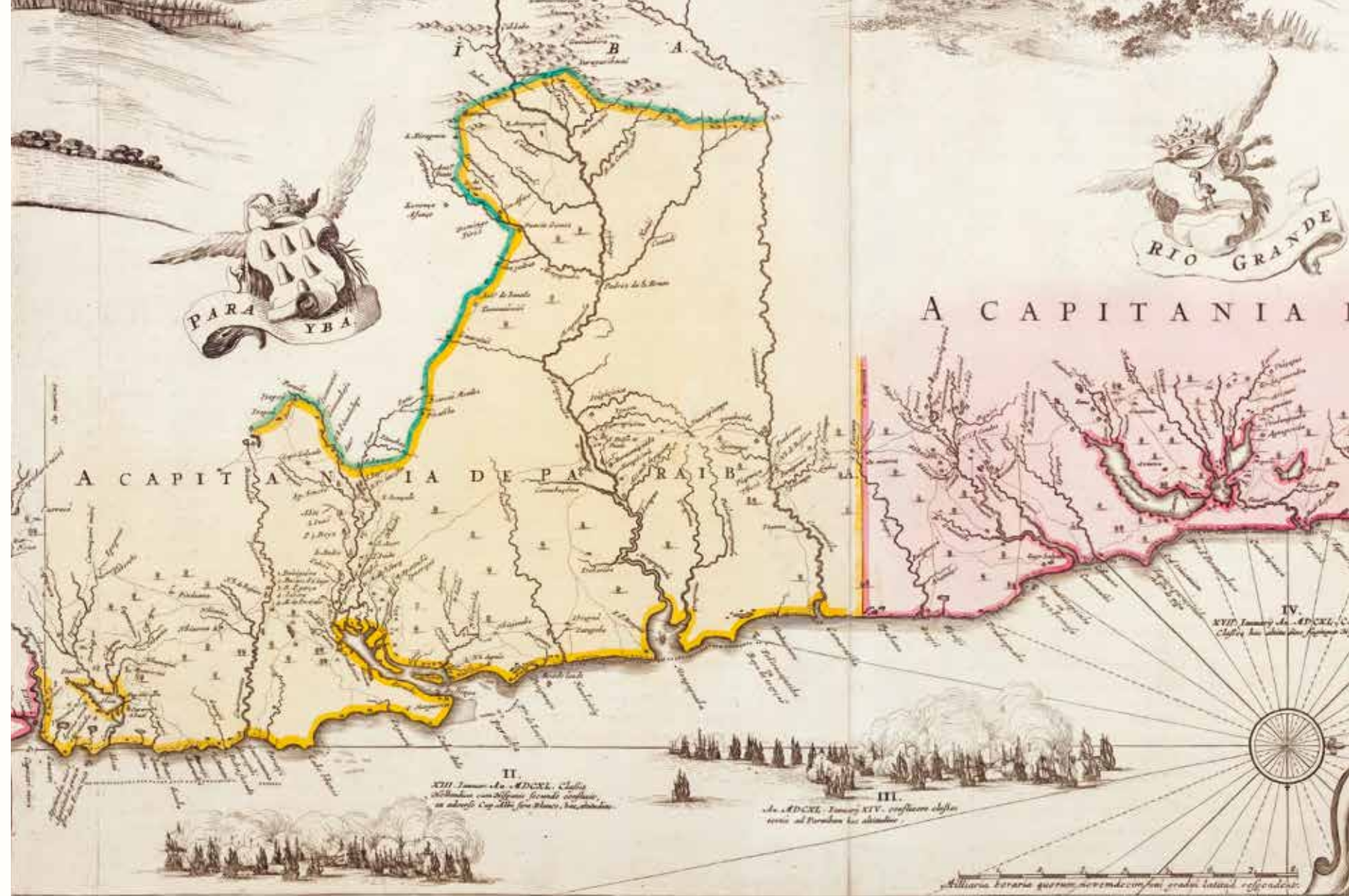
Le Brésil a été jusqu'au XVII^e siècle l'objet de rudes combats entre Portugais, Hollandais et Français, tous avides d'en prendre possession sans partage. Les plantations de canne à sucre constituaient en effet un enjeu important au cœur du combat colonial, de l'esclavage et du commerce triangulaire.

Le savoir cartographique avançait depuis les côtes vers l'intérieur des terres, éventuellement en remontant les fleuves, laissant de vastes territoires inexplorés. Dessins variés et figures de monstres comblaient l'ignorance européenne, occupant à leur tour des parties dites « désertes » ou « inconnues ».

Comment, dans cette situation, tracer les frontières entre États ou régions ? La « Capitainerie de Paraíba » est séparée de celle de Rio Grande à droite par une ligne-frontière ouverte.

Les limites géométriques ne sont encore que les rêves d'un monde qui se plierait aux sciences occidentales. Bientôt, les lignes se rejoindraient, des pays seraient inventés à la machette, donnant enfin naissance à la modernité : les frontières seront alors fermées, au moins dans leur tracé.

- 05 Cornelis Goliath, Georg Marcgraf, *Région de Paraíba et du Rio Grande*, *Atlas maior*, Amsterdam, Johannes Blaeu, 1662, 40×46 cm, détail.
Bibliothèque royale, La Haye.



« Une idée vint au capitaine, qui, tout à l'heure, avait dépassé la limite des deux États, une idée de galant homme et de soldat [...] :
 – Eh bien ! lieutenant, votre capitaine et vos camarades me feront-ils l'amitié de partager notre déjeuner ? Je vous dois une réparation. Et, puisque nous avons été des visiteurs sans le savoir, soyez nos hôtes en toute cordialité. Nous mettrons le couvert sur la frontière même. »

Jules Claretie, *La Frontière*, Paris, É. Dentu, 1894, p. 27-28.

La Zone démilitarisée (en anglais DMZ) sépare les deux Corées depuis la fin de la guerre, en 1953. Cette bande de huit à dix kilomètres de large est l'une des zones les moins accessibles du monde, ceinturée de réseaux de barbelés et de clôtures électroniques, truffée de mines, de batteries d'artillerie, occupée par plus d'un million de soldats en armes.

16 Korea National Arboretum & Green Korea United, carte éco-culturelle de la DMZ (Zone démilitarisée coréenne), volet « faune », 2015, document numérique.

DMZ 생태문화지도 동물편



« Le pays ainsi reconnu, essayer de le délimiter ; plusieurs excursions pour chercher les limites du paysage ; les limites sont souvent floues, difficiles à bien reconnaître. Voyage en “couture” le long des zones marginales. Exercice particulièrement fructueux que la recherche des limites ; observer les curieux mélanges dans les zones marginales, les changements de densité, d’habitat. »

« Questionnaire à l’usage du voyageur actif

Le cadre : le paysage.

D’abord regarder le paysage qui forme le cadre en lequel s’est organisé toute la vie d’un groupe humain. Importance de la connaissance du cadre ; on ne pourra rien saisir de la bataille que mènent les hommes sans avoir bien observé le milieu qui s’est imposé aux populations.

Le cadre, c’est un paysage.

Porte-t-il un nom de pays ? Recherche du nom ; il est souvent indiqué par des suffixes ajoutés au nom des villages :

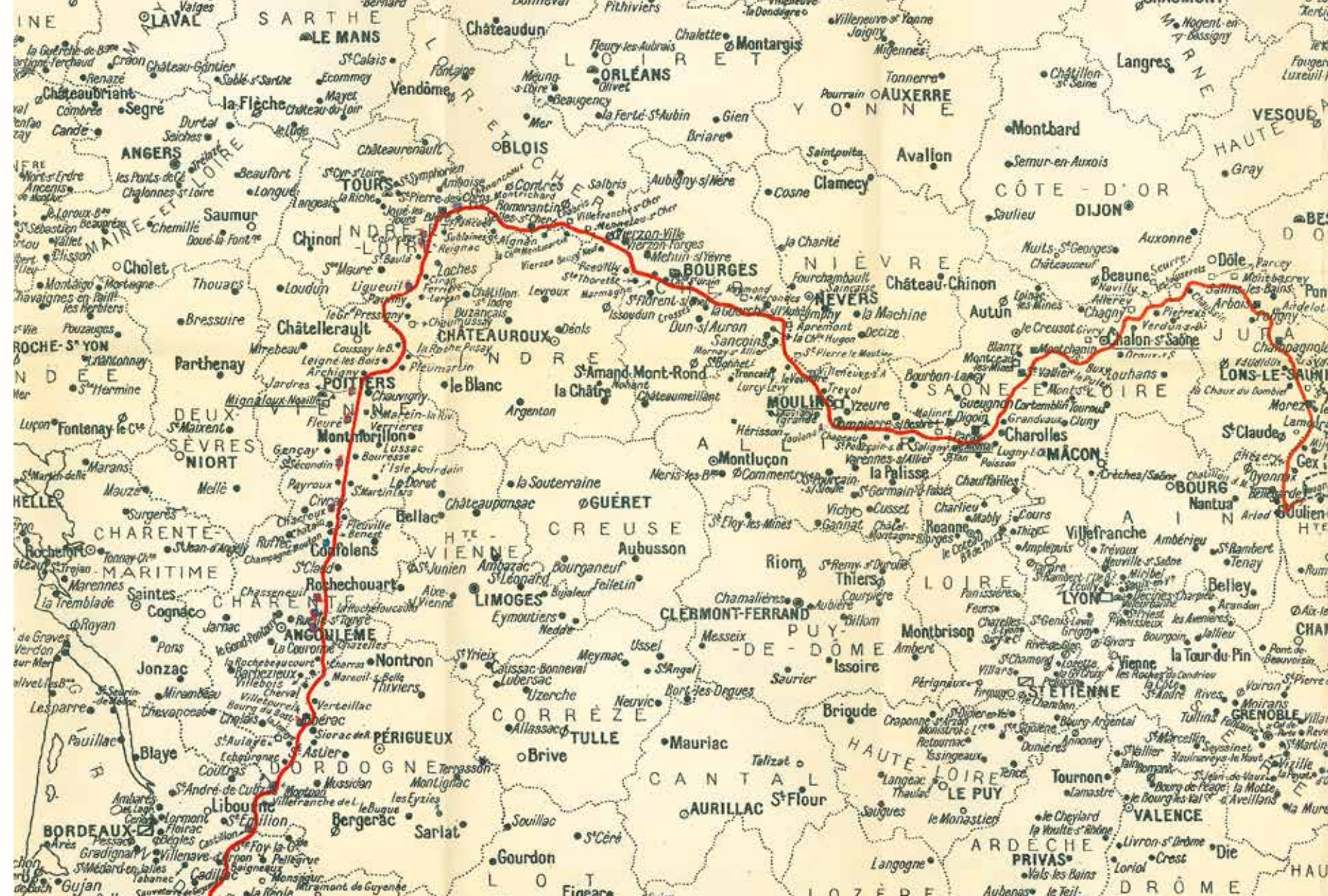
Mons en *Pévèle*, Louvre en *France*, Châtillon de *Michaille*...

Ces noms de pays sont fréquents, surtout sur les bordures des pays parce que c’est en abordant un pays (un nouveau paysage) qu’apparaissent le plus vivement les traits caractéristiques.

Le pays mérite un nom en général, parce qu’il représente une unité de paysage. »

Pierre Deffontaines, *Petit guide du voyageur actif* [1938], Éditions sociales françaises, 1941.

- Arnéguy Cusset
- Saint-Jean-Pied-de-Port Saint-Germain-des-Fossés
- Sauveterre-de-Béarn Yzeure
- Salies-de-Béarn Avermes
- Orthez Moulins
- Saint-Sever Jaligny-sur-Besbre
- Mont-de-Marsan Le Donjon
- Roquefort Digoïn
- Langon Paray-le-Monial
- Libourne Charolles
- Sainte-Foy-la-Grande Saint-Gengoux-le-National
- Montpon-Ménéstérol Buxy
- La Roche-Chalais Saint-Marcel
- Chalais Chalon-sur-Saône
- Ruffec Gergy
- La Rochefoucauld Verdun-sur-le-Doubs
- Saint-Claud Navilly
- Confolens Dole
- Montmorillon Parcey
- Angles-sur-l’Anglin Mont-sous-Vaudrey
- Pleumartin Arbois
- La Roche-Posay Poligny
- Descartes Champagnole
- Loches Chauv-des-Crotenay
- Pontlevoy Ferney-Voltaire
- Montrichard Ornex
- Selles-sur-Cher Versonnex
- Mehun-sur-Yèvre Sauvigny
- Vierzon Grilly
- La Guerche-sur-l’Aubois Vesancy
- Sancoins Divonne-les-Bains
- Bruère-Allichamps Gex
- Saint-Amand-Montrond

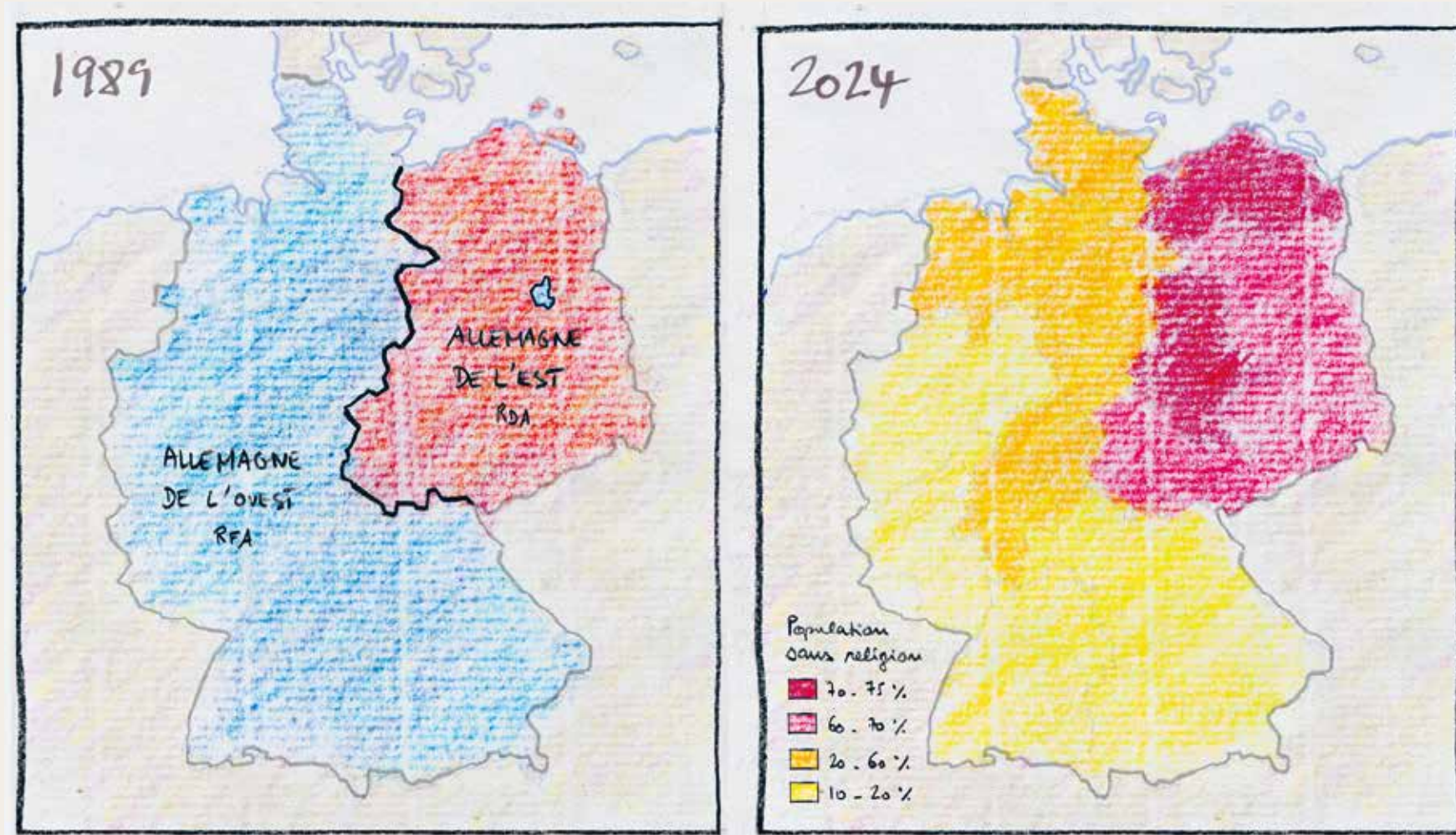


29 Girard & Barrère, *Délimitation de la zone occupée*, Paris, septembre 1940, 75×65 cm, détail. Collection particulière.

« Considérons par exemple une tribu primitive qui se met à construire un mur autour de son territoire. Le mur est un exemple de fonction imposée en vertu de la pure et simple physique : on supposera que le mur est assez grand pour retenir au-dehors les intrus et pour permettre aux membres de la tribu d'entrer. Mais supposons que le mur se transforme peu à peu, et que, de barrière physique qu'il était, il devienne une barrière symbolique. Imaginons que le mur se dégrade petit à petit, de telle sorte que la seule chose qui reste, ce soit une rangée de pierres. Imaginons alors que les habitants et leurs voisins continuent à reconnaître la rangée de pierres comme marquant la limite du territoire, et cela ait des incidences sur leur comportement. Par exemple, les habitants ne franchissent la frontière que dans certaines conditions, et les personnes extérieures ne peuvent traverser le territoire et y pénétrer que si les habitants l'acceptent.

La rangée de pierres a désormais une fonction qui s'accomplit, non pas en vertu de la pure et simple physique, mais en vertu d'une intentionnalité collective. À la différence d'un rempart ou d'un fossé, ce qui reste de mur ne peut maintenir les gens au-dehors du seul fait de sa constitution physique. Le résultat est, en un sens très primitif, symbolique ; parce qu'un ensemble d'objets physiques a désormais pour fonction d'indiquer quelque chose qui le dépasse, à savoir les limites du territoire. La rangée de pierres remplit la même fonction qu'une barrière physique mais, si elle le fait, ce n'est pas en vertu de sa construction physique, c'est parce qu'on lui a assigné collectivement un nouveau statut, le statut de marqueur de frontière. »

John R. Searle, *La Construction de la réalité sociale*, traduit de l'anglais par Claudine Tiercelin, Gallimard, 1998, p. 59.



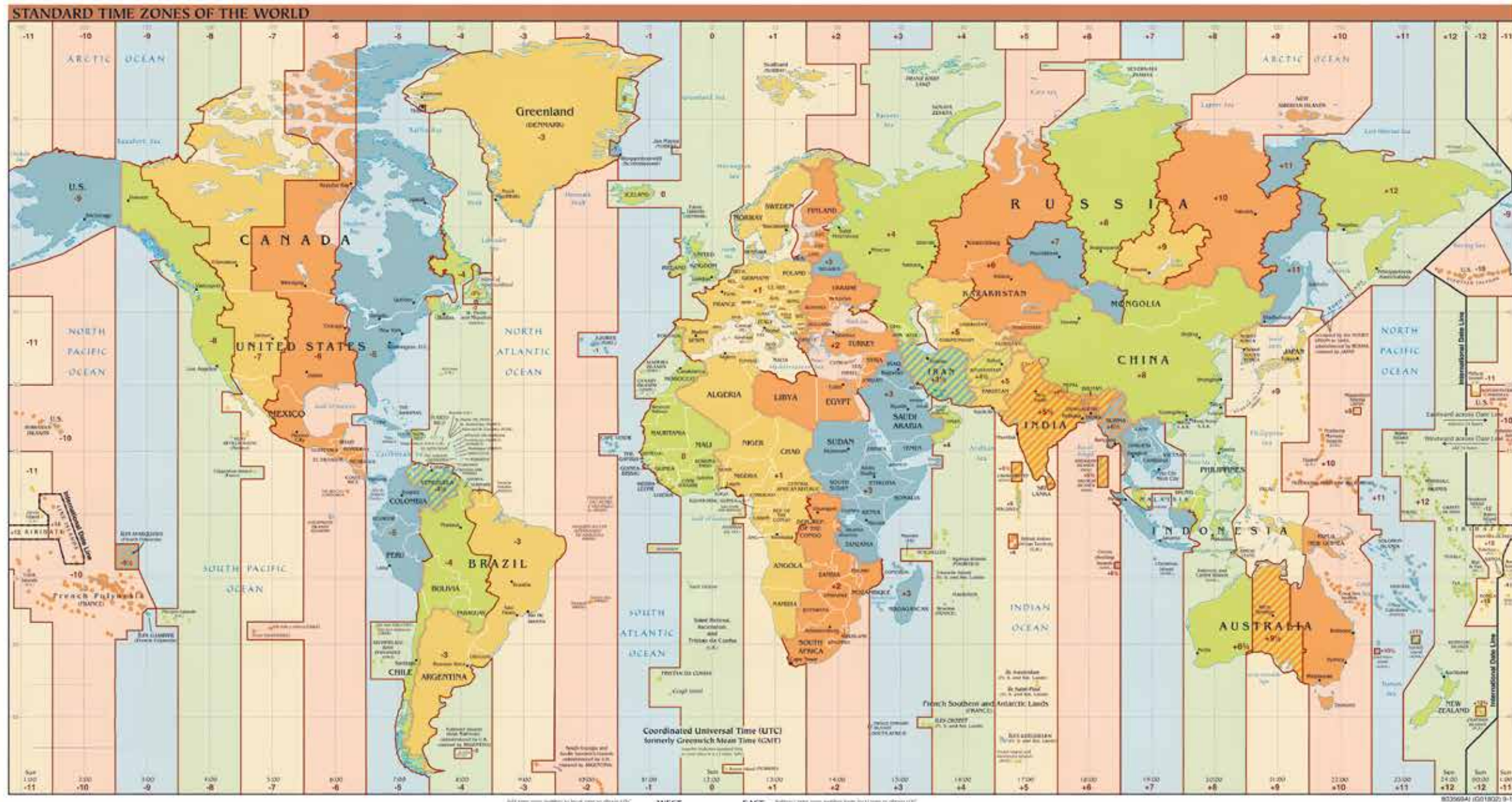
Quand l'ancienne division politique se retrouve dans les pratiques religieuses.

« Il n’y a pas de voyage sans franchir de frontières – politiques, linguistiques, sociales, culturelles, psychologiques, et même ces frontières invisibles qui, dans une ville, séparent les différents quartiers, celles qui unissent les êtres, ces frontières tortueuses qui, au plus profond de nous, nous barrent l’accès à nous-même.

Franchir les frontières ; les aimer aussi, parce qu’elles délimitent une réalité, lui donnent forme et individualité tout en l’arrachant à l’instinct ; les aimer sans les idolâtrer, sans en faire des idoles assoiffées de sang. Les savoir flexibles, provisoires et périssables comme un corps humain, donc dignes d’être aimées ; mortelles c’est-à-dire sujettes à la mort, comme les voyageurs, et non cause ou prétexte de mort, comme elles l’ont été et le sont encore si souvent. »

Claudio Magris, *L’Infinito viaggiare*, Mondadori, 2005.

48 Central Intelligence Agency, *Standard Time Zones of the World*, Washington D.C., 2015, 25 x 48 cm. Library of Congress, Washington.



« Il n’y a pas de voyage sans franchir de frontières. »

« J'eus le bonheur d'être reçu par
un de mes compatriotes sur la frontière
de la solitude. »

Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, 1827.

62 Rand McNally and Company, *Kansas*, Chicago, 1879, 33×49 cm,
1:2 100 000, détail.
David Rumsey Historical Map Collection.



« Je fais tout mon possible pour ne pas être partielle, mais il est indéniable que l'accueil que j'ai eu au poste frontière indien était, certes poli, mais sensiblement plus distant et formel. Loin des douanes musulmanes que j'ai connues, où les étrangers sont reçus avec une affection et une joie manifestes, celle-ci m'a laissé un arrière-goût amer.

Le Pendjab est le pays le plus ennuyeux que j'aie jamais traversé à vélo. La seule distraction du jour est venue des oiseaux : où que le regard se pose, c'était un assortiment éblouissant de magnifiques spécimens inconnus. Au passage de la frontière, deux changements notables se produisent : le nombre de femmes visibles et la relative nudité des hommes. »

Dervla Murphy, *À toute blinde !, De l'Irlande à l'Inde avec un vélo, douze stylos et un revolver*, traduction Damien Joron, Payot, 2026, p. 345.

